

Maintenant que tu sais à quoi sert un arbre généalogique et comment le lire, faisons un petit voyage dans le temps...

Il y a 500 ans, les hommes qui dirigeaient la France n'étaient pas des présidents comme aujourd'hui. La France était alors gouvernée par des rois.

On ne votait pas pour élire le roi.

Le roi avait tous les pouvoirs et, à sa mort, c'était son fils aîné (c'est-à-dire son premier fils) qui prenait la tête du pays.

Souvent, dans les arbres généalogiques de l'époque, seul le fils aîné est indiqué car c'est lui le plus important. Lorsque le fils aîné ne pouvait pas succéder à son père, c'est le second fils qui prenait sa place, ou le troisième.



Image : www.educol.net

Il était interdit aux filles de succéder à leur père. C'est pour cette raison que sur les arbres généalogiques des rois de France, on ne représente pas souvent les filles des rois.

Observe l'arbre généalogique des rois de France et réponds aux questions.

Qui est la femme d'Henri 4 ?

Qui est le fils aîné d'Henri 4 ?

De qui Marie-Thérèse d'Autriche est-elle l'épouse ?

Qui est le fils aîné de Louis 14 ?

En quelle année meurt Le fils de Louis 14 ?

Son père était-il encore vivant ?

A-t-il donc pu gouverner ?

Qui sont les trois fils de Louis de France et Marie Adélaïde de Savoie ?

Qui est le fils aîné (celui qui est né en premier) ?

À ton avis, pourquoi n'y a-t-il pas de portrait de lui ?

Qui est le second fils à pouvoir être roi ?

A-t-il pu régner ?

Pourquoi ?

Qui est le troisième fils à pouvoir être roi ?

A-t-il pu régner ?

L'arbre généalogique des rois, il y a 500 ans

